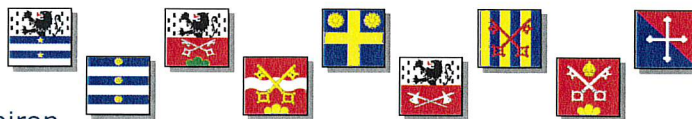


A I A B

Association Intercommunale Asse et Boiron
CoDir



Préavis no 01/2020

Exercice 2019 Rapport de Gestion et Comptes

Responsables : Franz Kneubühler – Anthony Hinder

V - 07.02.2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Introduction

Conformément aux dispositions légales, en particulier les articles :

- 93 a) à g) de la loi du 28 février 1956 sur les Communes, les Associations de Communes, mise à jour le 1^{er} juillet 2005,
- 34 et suivant du Règlement sur la comptabilité des Communes, des Associations de Communes du 14 décembre 1979, mis à jour le 1^{er} avril 2004,
- 83 du Règlement du Conseil Intercommunal du 17 septembre 2008.

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du Comité de Direction et les comptes de l'exercice 2019 que nous soumettons à votre approbation.

Suivi des observations et remarques des années précédentes

Par la Commission de Gestion :

Le rapport de la Commission de Gestion concernant l'exercice 2018 ne comportait aucune remarque ou modification que le CoDir aurait dû reporter ou exécuter pour l'exercice 2019.

Par le réviseur externe :

Il n'y a pas de remarques en suspens.

Par la Préfecture et le service des communes et des relations institutionnelles (SeCRI) :

Aucune remarque sur les comptes 2018.

Le présent rapport relate les faits marquants et la marche de notre Association Intercommunale durant l'année 2019.

Administration Générale

Conseil intercommunal

Le Conseil Intercommunal a tenu 3 séances, sous la Présidence de Pierre Schaller, il s'est prononcé sur 6 préavis.

Comité de Direction

Le Comité de Direction a tenu 8 séances et le bureau de CoDir 21 séances durant l'année 2019.

Finances

Conformément à l'art. 35b du Règlement sur la comptabilité des Communes, le CoDir a mandaté un réviseur externe pour vérifier la comptabilité, les comptes de fonctionnement et le bilan. Le rapport du vérificateur a été remis à la Commission de Gestion du Conseil Intercommunal. Il est annexé au présent préavis.

AVS :

La caisse cantonale AVS a fait un audit sur les comptes 2014 à 2018. Aucune erreur ou omission sur les retenues sociales n'a été constatée.

Comptes :

Les totaux égaux se montent à CHF 4'889'215.12 contre CHF 4'566'510.00 budgétisés.

La différence provient principalement de l'amortissement complémentaire à la rubrique 351.331.2.

Bilan :

L'actif de l'Association intercommunale est de CHF 35'627'512.88 (2018 - CHF 36'479'023.21).

Mouvement des investissements :

Solde au 01.01.2019	35'274'298.74
Investissements 2019	997'817.40
Participation de tiers	0.00
Amortissements obligatoires	1'669'238.64
Amortissements supplémentaires	225'173.95
Solde au 31.12.2019	34'377'703.55
Diminution des investissements	896'595.19

Investissements :

Préavis 03/2016

Restaurant et médiathèque : le coût final est de CHF 9'900'138.64. Une demande de crédit complémentaire de CHF 966'138.64 a été approuvée par le Conseil intercommunal ;

Préavis 02/2019

Préavis de fonctionnement pour financer la sonorisation des locaux et aménagements sportifs d'un montant de CHF 28'000. Les travaux sont terminés. Le montant final est de CHF 31'127.05. Un montant de CHF 26'276.30 a été prélevé au fonds de renouvellement et de rénovation – bâtiments AIAB.

Préavis 03/2019

Préavis de fonctionnement pour financer les aménagements de l'éclairage extérieur et de l'extension de l'abris à vélos. L'extension de l'abri à vélos n'a pas été réalisée, les bases se seraient trouvées sur le chemin de tubes de Swisscom. Seul le montant de CHF 16'484.- pour les travaux de l'éclairage est pris en compte. Le montant final est de CHF 17'898.65.

Amortissements :

Un amortissement obligatoire du patrimoine administratif de CHF 1'669'238.64 a été réalisé. Deux amortissements complémentaires (Préavis 02-2017 – réfection toit salle de gym et 05-2017 – assainissement chaufferie halles de gym) ont également été réalisés, selon décision du Conseil intercommunal, pour un montant de CHF 215'240.95. Le même montant a été prélevé sur le fonds de renouvellement et de rénovation – bâtiments AIAB.

Emprunts :

Le montant des emprunts par avances à termes fixes est de CHF 34'563'000.-, avec un taux d'intérêt médian de 0.69%.

Intérêts bancaires :

La charge des intérêts bancaires des ATF se monte à CHF 247'523.64 (2018 CHF 391'534.77).

Répartitions des charges (en CHF) :

	Comptes 2019	Budget	Comptes 2018
Locations AEE :	2'502'482.16	2'558'607.00	2'253'126.59
Piscine et Parking :	714'165.56	539'335.00	650'658.35
Administration et Finances :	86'608.49	81'600.00	89'256.20
Subventions pour les Sociétés civiles	73'098.36	80'038.00	62'994.15

Personnel de l'Association

Notre Intendant, Monsieur Yves Schwarzentrub, qui par sa disponibilité et sa compétence tant pour la gestion des bâtiments que celle des ressources humaines soutient efficacement le travail du CoDir. Nous le remercions.

Sur le site du collège secondaire de Borex-Crassier, six employés pour un équivalent temps plein de 5.5.

Sur le site de la piscine à Chésereux, cinq employés pour un équivalent temps plein de 4.4. Ils sont soutenus par des surveillants de piscine, travaillant sur appel et payés à l'heure.

Bâtiments

Terrain et parking

Un éclairage de cheminement a été installé.

Bâtiment A-B-C

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

L'automatisation des stores a été repoussée en 2020. La révision de la citerne à mazout également, le solde de mazout est trop élevé.

Halles de gym

L'entretien courant a été fait dans les règles fixées pour ce type de bâtiment.

Restaurant scolaire

Il nous reste encore quelques contrats d'entretien à signer.

Pavillon

Le chauffe-eau et les radiateurs n'ont pas résisté au temps, nous avons dû les remplacer. Le pavillon est utilisé par l'UAPE tous les jours, sauf le mercredi.

Piscine

Les filtres à sable ont dû être révisés, le sable s'écoulait dans les bassins. Le générateur UV, pour la destruction des bactéries, ne faisait plus son effet. Nous avons eu beaucoup de problèmes de chauffage, remplacement de l'échangeur de chaleur et du vase d'expansion.

Une baisse de 15'000 entrées par rapport à l'année de référence 2017. Suite à l'ouverture de la piscine du Cossy

Bâtiment Swisscom

Suppression du compteur d'eau ESP et prise directe sur la restaurant. La rubrique restera ouverte jusqu'à l'amortissement complet de l'objet.

Parking piscine

RAS

Place de sports

RAS

Remarques sur les rubriques

Les explications des rubriques qui « interpellent » sont commentées dans les comptes en annexe.

Conclusion

Vu ce qui précède, le Comité de Direction de l'Association Intercommunale Asse et Boiron vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Asse et Boiron

- Dans sa séance du 31 mars 2020;
- Vu le préavis du CoDir N° 01/2020 « Rapport de Gestion et Comptes 2019 » et ses annexes ;
- Oui le rapport de la Commission de Gestion ;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

Décide

1. D'approuver les Comptes de l'exercice 2019 tels que présentés ;
2. D'approuver le Rapport de gestion et comptes 2019 ;
3. De donner décharge au Comité de Direction et au Boursier de l'Association Intercommunale Asse et Boiron de leur gestion pour l'exercice 2019.

Ainsi adopté par le Comité de Direction dans sa séance du 3 mars 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil Intercommunal Asse et Boiron.

Au Nom du
Comité de Direction

Le Président
S. Mély

La Secrétaire
M. Bardel

Codir
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
ASSE et BOIRON

